

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Luites & solidarités (France) > Vagues d'indignation > **Non à la criminalisation de la contestation de Gilets jaunes !**

Non à la criminalisation de la contestation de Gilets jaunes !

jeudi 10 janvier 2019, par [NPA](#) (Date de rédaction antérieure : 10 janvier 2019).

Assez de répression : liberté pour Christophe Dettinger ! Arrêt de toutes les poursuites contre les Gilets jaunes !

Le tribunal a donc décidé, suivant les réquisitions du parquet, de maintenir Christophe Dettinger, le « Gilet jaune boxeur », en détention provisoire, dans l'attente de son procès le 13 février. Une décision lourde, qui fait suite à une campagne d'ampleur du gouvernement et de ses relais médiatiques contre Christophe Dettinger, devenu bien malgré lui un symbole de l'acharnement politique contre les Gilets jaunes. Le pouvoir aux abois veut faire des exemples pour décourager celles et ceux qui se mobilisent contre sa politique au service des riches, et poursuit la fuite en avant répressive face à un mouvement qui, contrairement aux pronostics de Macron et ses amis, ne faiblit pas.

Les images parlent d'elles-mêmes : oui, Christophe Dettinger a asséné des coups à des policiers alors que ceux-ci tentaient de bloquer la manifestation parisienne du 5 janvier. Mais que dire des centaines de vidéos des violences policières commises depuis le début du mouvement ? Que dire des milliers de personnes blessées, des dizaines de manifestantEs mutilés par des tirs de flashball ou de grenades GLI F4 ? Et a-t-on déjà oublié les images des lycéenEs de Mantes-la-Jolie, humiliés par des policiers qui n'ont, à notre connaissance, aucunement été inquiétés alors qu'ils sont visés par une plainte pour « actes de torture et de barbarie sur mineurs » ?

Ne nous y trompons pas : c'est le gouvernement qui a fait le choix de la répression brutale et de la violence, à une échelle inédite, contre un mouvement remettant profondément en cause ses politiques ultra-libérales, socialement et fiscalement injustes, plutôt que de répondre aux aspirations légitimes portées par les Gilets jaunes. Et face au mépris du pouvoir et à la politique de la matraque, il n'est guère surprenant, et il est même légitime, que certainEs décident de ne pas subir, de ne pas céder, et parfois même de rendre les coups.

Le NPA s'indigne du maintien de Christophe Dettinger en détention, et exige sa libération immédiate et l'arrêt des poursuites. Au-delà de ce cas symbolique, l'ensemble des condamnations prononcées contre les Gilets jaunes doivent être annulées, et l'ensemble des poursuites judiciaires arrêtées. L'urgence est à l'amplification de la mobilisation, alliée à la constitution d'un vaste front contre les violences policières, la répression et les politiques liberticides du gouvernement. On ne nous empêchera pas de manifester !

NPA, Montreuil, le 10 janvier 2019.

Contre les violences policières ! Contre la répression des manifestations et de la colère

populaire !

Le NPA est révolté par le degré atteint par les violences policières et par la répression judiciaire inédite que subit le mouvement des Gilets jaunes, comme l'a dénoncé par exemple Amnesty International. La nouvelle interpellation d'Éric Drouet, fortement médiatisée, vise à faire témoigner de la détermination du pouvoir à se donner les moyens d'interdire les manifestations, même s'il y a peu de manifestantEs. Elle est à coup sûr en train de faire de ce personnage aux positions confusionnistes un symbole des victimes du pouvoir de Macron.

Un peu partout dans le pays, les violences policières ont fait au moins une morte et des dizaines de blesséEs graves : des tirs de flash-balls ou de grenades de désencerclement arrachent des mains, crèvent des yeux, brisent des mâchoires... Bref, ils blessent, souvent gravement, des personnes qui, en général, n'ont rien fait d'autre que de se trouver dans un rassemblement ou une manifestation de Gilets jaunes... Des matraquages en règle ont lieu et les images de violences policières contre des manifestantEs isoléEs, et souvent à terre, se multiplient.

Si l'on ajoute à cela les nombreuses violences policières contre les lycéenEs et l'humiliation infligée aux élèves de Mantes-la-Jolie, on est amené à conclure que la répression policière constitue un outil majeur auquel ont recours Emmanuel Macron et son gouvernement contre la contestation sociale justifiée et salutaire dont ils font l'objet. L'achat par le pouvoir d'un stock inédit de grenades lacrymogènes, et l'acquisition récente de 450 lanceurs de flash-balls multi-coups et de 1280 nouveaux lanceurs mono-coups, montrent bien que la violence et la répression voulues par le gouvernement sont appelées à s'aggraver dans un proche avenir.

Le NPA dénonce l'utilisation de plus en plus systématique des arrestations préventives, héritage de Sarkozy, qui permet de placer en garde à vue sur simple présomption. Les chiffres sont affolants : entre le 17 novembre et le 17 décembre 4750 personnes ont été placées en garde à vue (dont 3 003 en régions), sur ce nombre 3747 subissent des poursuites judiciaires, dont 697 en comparution immédiates, qui ont abouti à l'emprisonnement de 216 personnes (190 en régions).

Il y a urgence à lancer une vaste campagne unitaire pour dénoncer cette politique et imposer :

- une amnistie générale et sans condition pour toutes les victimes de la répression policière et judiciaire exercée par le gouvernement Macron ;
- l'abandon et l'interdiction de toutes les armes dites non-létales mais dont l'utilisation conduit à des mutilations ou à des morts, telles que les flash-balls et les grenades de désencerclement ;
- que la lumière soit totalement faite sur les chaînes de commandement responsables des violences policières ayant abouti à des blessures de manifestantEs.

Le NPA prend dès maintenant tous les contacts nécessaires avec les organisations démocratiques et du mouvement ouvrier pour réaliser une campagne unitaire de masse sur ces questions, en solidarité notamment avec les victimes de cette répression.

NPA, Montreuil, le 3 janvier 2019.

Non à la criminalisation de la contestation de Gilets jaunes !

« C'est maintenant l'ordre qui doit régner, le calme et la concorde ». Ainsi, le président a parlé. Pour la « concorde », en l'absence de réponses politiques conséquentes aux revendications sociales et démocratiques des Gilets jaunes, on repassera...

Pourtant, l'Acte VI d'hier n'a pas été l'enterrement du mouvement que le pouvoir, relayé par une grande majorité des politiciens et des éditorialistes aux ordres, nous annonçait depuis plusieurs jours. Le reflux de la mobilisation amorcé la semaine dernière est bien réel, ce qui permet aux pires ennemis du progrès social, l'extrême droite, d'y faire entendre leur voix haineuse, ce que nous condamnons sans aucune réserve. Mais hier, ce sont encore des dizaines de milliers de personnes qui se sont mobilisées dans la capitale, dans plusieurs grandes villes du pays et autour de 200 points de circulation, preuve que les Gilets jaunes ont encore bien des ressources.

Par contre, à la différence de ses annonces récentes censées éteindre la mobilisation, le message de Macron centré sur le retour à « l'ordre » et au « calme », ce n'est pas que du blabla. Hier encore, plusieurs centaines d'interpellation dans tout le pays, avec plusieurs dizaines de gardes à vue. Parmi elles, une des figures du mouvement, Éric Drouet, a été interpellé à Paris lors de la manifestation et doit être présenté aujourd'hui à un juge. Il sera jugé pour « port d'arme prohibé de catégorie D », et pour « participation à un groupement formé en vue de violences ou de dégradations »...

Il ne faut pas s'y tromper : cette arrestation, tout comme l'attitude souvent provocatrice des forces de répression tout au long du mouvement, est un signal du pouvoir donné à toutes celles et ceux qui entendent le contester. En l'absence de réponse politique, les Gilets jaunes n'auront droit qu'à la méthode autoritaire, celle de la matraque. Une fermeté qui tranche avec la mansuétude dont le gouvernement a su faire preuve envers les syndicats policiers il y a quelques jours... Le NPA réclame l'amnistie de tous les manifestantEs criminalisés depuis le début du mouvement il y a un mois et demi. La lutte pour la justice sociale va continuer.

NPA, Montreuil, le dimanche 23 décembre 2018.
